

France-Rouen: Maintenance and repair of data network equipment**OJ S 210/2014 31/10/2014****Contract notice – utilities****Services****Directive 2004/17/EC****Section I: Contracting entity**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe

Postal address: Établissement public territorial, service des marchés, Norwich House, 14 bis avenue Pasteur, BP 1180

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76176

Country: France

For the attention of: M. le président ou son représentant délégué

E-mail: demat.marches@la-crea.fr

Telephone: +33 232764422

Fax: +33 232764429

Internet address(es):General address of the contracting entity: <http://www.la-crea.fr>Address of the buyer profile: <https://www.mpe76.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Water

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Entretien, maintenance et dispositif d'astreinte du système informatique dédié Topkapi.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Périmètre CREA.

NUTS code FR232 Seine-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Ce système permet d'assurer la supervision des ouvrages d'assainissement afin de limiter les inondations, pollutions en milieu naturel et autres dysfonctionnements des réseaux.

Généralités :

Pour la direction de l'assainissement :

Un ensemble composé de deux postes principaux et d'un poste client, permet d'assurer d'une part, l'astreinte STEP, postes de refoulement, pluviomètres, bassins de rétention et déversoirs d'orage, et d'autre part, les bilans de fonctionnement de ces mêmes ouvrages.

Un chien de garde type SOFREL S550 contrôle l'état des postes principaux (alimentation amont et aval onduleur, fonctionnement du logiciel, états des communications) et alerte l'astreinte du prestataire du présent marché en cas d'anomalies ainsi que l'astreinte de la CREA par notification.

Pour le Pôle de Proximité d'elbeuf :

Un ensemble composé de deux postes serveur redondants et d'un poste client, permet d'assurer la supervision et l'astreinte de la STEP de St Aubin les Elbeuf. Un poste serveur permet d'assurer la supervision des postes de relèvement et de déversoirs d'orages.

Un autre poste serveur permet également d'assurer la supervision et l'astreinte des ouvrages de production d'eau potable.

Les prestations d'entretien et de maintenance du système informatique dédié Topkapi consistent en :

- visites semestrielles de vérification et d'entretien du système par site,
- mise à disposition d'un service d'astreinte 24h/24, 7j/7 par site,
- remplacement du matériel anticipé suite à une visite semestrielle et en cas de panne.

II.1.6. CPV code(s)

50312300 Maintenance and repair of data network equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec minimum de 10 000 EUR HT et maximum de 250 000 EUR (HT).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations, objet du présent marché, seront financées par le budget de la collectivité. Elles seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et suivant les dispositions du Chapitre 1er du titre IV du Code des marchés publics. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'entité adjudicatrice est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'entité adjudicatrice tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en qualité de mandataire de plusieurs groupements pour un même marché. De plus, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Garanties et capacités techniques et financières
Capacités professionnelles

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 08/2014),
- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler les capacités du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 09/2010),
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 à 4 du Code du Travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: - Présentation d'une liste des principales fournitures et des principaux services effectués, en lien avec l'objet du marché, au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les

prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Les références des principaux services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat devront faire apparaître des compétences dans les domaines suivants :

Automatisme

Télégestion

Supervision

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Montant des prestations apprécié au regard du montant total du Détail Quantitatif Estimatif (non contractuel) en euro (TTC). Weighting 50

2. Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique établi selon la grille de notation jointe au Règlement de Consultation. Weighting 50

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

2014-Assain-Topkapi

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 5.1.2015 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.1.2015 - 16:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 160, 161 et 169 du Code des marchés publics.

Le marché est conclu pour une période ferme de 4 ans à compter de la notification du marché. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site internet suivant :

<https://www.mpe76.fr> sous la référence 2014-assain-topkapi.

En cas de retrait du dossier de consultation par la voie papier, ce dernier est à retirer ou envoyé sur demande écrite (télécopie confirmée par courrier), il est remis gratuitement.

Les horaires d'ouverture du service des marchés sont les suivants: du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00.

Les offres devront être remises selon les prescriptions prévues au règlement de consultation.

Les candidats doivent répondre sous forme dématérialisée.

Les offres seront ouvertes par le représentant de l'entité adjudicatrice.

Date prévisible d'ouverture des plis : 6.1.2015.

La séance n'est pas publique.

Date prévisionnelle d'attribution par la CAO : 23.1.2015.

Début d'exécution des prestations : avril 2015.

La monnaie utilisée est l'euro

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 28.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: M. le président du tribunal administratif

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

Internet address: <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.

- un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation ;
- un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait ;
- un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. No358994). Référé contractuel dans les 31 jours, suivant la publication de l'avis d'attribution. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.10.2014